

VILLIERS-SAINT-DENIS

L'accueil de jour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer



Edith Delannoy, Marie-Luce Latizeau, Delphine Gauvrit, Nicole Boussard, Mariele L'Anthoen, Valérie Dupont, Sabrina Adin, l'équipe de l'accueil de jour, l'unité cognitivo-comportementale qui assure les remplacements et la psychologue.

La maladie d'Alzheimer fait peur. Pour autant, le dépistage précoce de la maladie permet d'intégrer un service alternatif à l'hospitalisation. L'hôpital de Villiers-Saint-Denis propose un accueil de jour pour des patients atteints par la maladie d'Alzheimer. Il ne s'agit pas d'une hospitalisation, mais d'un service avec un double objet : faire de la stimulation cognitive des patients et retarder ainsi la pro-

gression de la maladie, et soulager une ou deux fois par semaine les aidants des patients. Edith Delannoy, infirmière coordinatrice lève le voile sur le fonctionnement de ce service où affluent de plus en plus de demandes, malgré une capacité d'accueil limitée autour de 10 patients par jour, fréquenté par une soixantaine de personnes en tout. «Les patients y arrivent

à 9 heures le matin et en repartent le soir entre 16h30 et 17h. Ils y sont transportés par les chauffeurs de l'établissement qui vont les chercher à leur domicile et les ramènent le soir. L'accueil de jour permet de faire de la stimulation cognitive pour permettre aux personnes développant la maladie d'Alzheimer à un stade léger de garder leurs facultés mentales. Les patients participent à des ateliers ludiques de recherche de géographie, d'histoire. Les événements d'actualités sont aussi au programme. Ils peignent, ont des activités manuelles et créatives. Ils ne sont donc pas déposés dans un coin mais ils sont occupés toute la journée. Ils déjeunent sur place avec une pause pour l'après-midi, pour le goûter et ils sont accueillis le matin avec un café».

Le service est ouvert du lundi au vendredi et reçoit des groupes de patients atteints aux différents stades de la maladie :

léger le lundi et le vendredi, modéré, et sévère le mardi et le jeudi. L'acceptation à l'accueil de jour résulte d'une consultation préalable avec le médecin mémoire qui détectera la maladie d'Alzheimer avec une confirmation par un scanner. Les demandes seront ensuite traitées en consultation par une équipe pluridisciplinaire constituée de la psychologue, d'une ergothérapeute, d'une assistante sociale, d'Edith Delannoy l'infirmière coordinatrice. «Ensemble, nous allons déterminer le degré de la maladie et le ou les jours de la venue du patient à l'accueil de jour en coordination avec le docteur Schneider, chef du pôle gériatrie à l'hôpital qui est également le médecin référent de l'accueil de jour.» Ce service ne guérit pas de la maladie «mais je suis convaincue qu'il retarde la progression de la maladie et qu'il donne du répit aux aidants des patients.»

G. L.



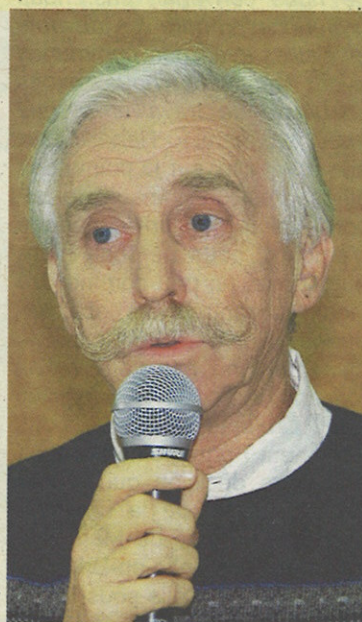
70 personnes ont participé au repas de fêtes de fin d'année organisé par l'accueil de jour pour les patients et les familles.

«Il faut dépister la maladie le plus tôt possible» dit le docteur Guy Schneider chef du pôle gériatrique

«Il faut consulter dès lors que l'on a des troubles de la mémoire qui vont commencer à être dérangeants au quotidien, indique le docteur Guy Schneider, chef du pôle gériatrique à l'hôpital de Villiers-Saint-Denis, et médecin référent de l'accueil de jour. Il ne faut pas les confondre avec le fait de chercher ses clés, ou celui d'aller dans la cuisine et ensuite d'oublier pourquoi l'on y va : ce sont des symptômes de l'inattention. Le trouble de la mémoire, c'est oublier un rendez-vous important, oublier la date de l'anniversaire d'un de ses enfants. Il faut que ces oublis aient un impact important sur le quotidien. Dès lors, il faut faire un bilan le plus tôt possible pour trois raisons : Soit la per-

sonne n'a rien et nous allons les rassurer. Soit la personne est atteinte d'autre chose que la maladie d'Alzheimer, comme un trouble dépressif ce qui permet d'écarter également la maladie. Soit nous détectons une personne à risque avec des antécédents familiaux de développement de la maladie, avec une maladie cardio-vasculaire, du diabète, du cholestérol, des maladies qui touchent les artères dont on suspecte qu'il y aurait un lien très fort avec la dégénérescence neuronale, qu'est le développement de la maladie. Ce dépistage permet alors de la surveiller. Si au bout de trois à cinq ans, il ne se passe rien, nous la libérerons de cette surveillance régulière. S'il s'agit bien de la maladie

d'Alzheimer à son stade précoce, cela permet de mettre un nom sur un symptôme, et cela permet d'accompagner la personne dès le début avec pour conséquence une meilleure prise en charge. Les traitements sont d'autant plus efficaces qu'ils sont mis en place tôt. Avec mes collègues, nous avons environ 15 ans de recul sur ces traitements, et bien qu'ils ont été décriés, cela fonctionne. Cependant, s'ils sont mis en place trop tardivement, leur effet est moindre voire nul : si la moitié des neurones du cerveau ont été endommagés, aucun traitement ne fonctionnera. L'accueil de jour, les stimulations de la mémoire permettent de retarder la progression de la maladie.»



Docteur Guy Schneider.

VIE PAROISSIALE

Messes

Samedi 9 janvier, 18h30 à Viels-Maisons.
Dimanche 10 janvier, 10h à Charly-sur-Marne.
Samedi 16 janvier, 18h30 à Viels-Maisons.
Dimanche 17 janvier, 10h ADAP à Charly-sur-Marne.
Dimanche 24 janvier, 10h à Saulchery.
Samedi 30 janvier, 10h30 à Charly-sur-Marne.
Dimanche 31 janvier, 9h30 à Charly-sur-Marne ; 11h à Viels-Maisons.

CÉRÉMONIES DES VŒUX

- Montreuil-aux-Lions le 8 janvier à 19h.
- Essise le 21 janvier à 19h.
- Vendières le 9 janvier à 11h.
- L'Épine-aux-Bois le 9 janvier à 14h.
- Crouttes-sur-Marne le 10 janvier à 15h30.
- Villiers-Saint-Denis le 16 janvier à 18h30.
Le député Jacques Krabal présentera les siens aux habitants de la communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne secteur le 10 janvier à Montfaucon à 11h.

CHARLY-SUR-MARNE Don du sang

Collecte de sang total mardi 19 janvier 2016 de 14h à 19h salle des illettes rue Paul Hivet à Charly Sur Marne.

Thé Dansant

L'Association Charly-Bienvenue organise son Thé Dansant et tirer les Rois dimanche 17 Janvier 2016 à 15h salle des Illettes à Charly sur Marne avec l'orchestre musette Fabrice Lefèvre. Entrée 13 euros (galette offerte). Sécurité Assurée. Renseignements et Réservations 03.23.82.00.28 - 03.23.82.06.24 - 03.23.82.00.69

Belote

Charly animations loisirs organise un concours de belote dimanche 10 Janvier salle de l'amicale (face à la maison de retraite). Ouverture des portes à 13h30, début des jeux à 14h30. Participation de 9 euros par personne. Lots pour tous. Renseignements au 06.14.52.68.88.

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice tient une permanence chaque 2ème mardi du mois en mairie de 14h à 16h.

Multi-activités

L'association Charly-Bienvenue propose de nombreuses activités ouvertes à tous au local place Delahaye: Mardi: Peinture 14h à 16h30 tel 03.23.82.00.28 Mercredi: Tricot 14h30 à 16h30 tel 03.23.82.09.20 Jeudi: Marche 13h45 tel 03.23.82.11.56. Activité Scrabble au local du 29 rue du Stade Garnier Mardi, Jeudi et Samedi de 14h30 à 16h30 tel 03.23.82.07.39. L'association précise que les activités peinture et tricot seront en congé à partir du 14 juillet pour une reprise début septembre. la marche reprend jeudi 3 Septembre à 13h45 au local Charly-Bienvenue.

Envie de chanter ?

Vous aussi avez envie de chanter ? N'hésitez pas venir rejoindre la chorale Charly par Chœur. Renseignements au 03 23 83 28 61 ou sur le blog <http://choralecharlyparchoeur.blog4ever.com>

PAVANT Atelier mémoire

Le prochain atelier mémoire organisé par le Foyer Rural se déroulera lundi 11 janvier à 14h. Durée deux heures.